

## Mistassini... au commencement

Jacques Pineault

Volume 1, Number 2, December 1995

De Oka à Mistassini : les fils de Cîteaux du Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11059ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

### ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Pineault, J. (1995). Mistassini... au commencement. *Histoire Québec*, 1(2), 24–27.

# Mistassini... au commencement

PAR JACQUES PINEAULT  
MOINE DE NOTRE-DAME DE MISTASSINI

*À l'occasion du centenaire de fondation de l'Abbaye de Notre-Dame de Mistassini, au Lac-Saint-Jean, en 1892, le Père Jacques Pineault, archiviste de cette communauté, a publié deux ouvrages où l'on retrouve les grandes lignes de l'histoire de cette abbaye. Le premier ouvrage (1990), intitulé Les Guides, se présente comme un «recueil de souvenirs sur les supérieurs qui se sont succédé au monastère de Notre-Dame de Mistassini». Le second (1991) est en réalité «la chronique d'une communauté monastique» et porte comme titre Des Jours et des Hommes. C'est avant tout un hommage à ces valeureux défricheurs que furent les Trappistes de Mistassini.*

La colonisation du nord-ouest du Lac-Saint-Jean s'est effectuée sous la direction des Trappistes venus du monastère de Notre-Dame du Lac (Oka). L'initiateur de cette démarche a été le gérant de la colonisation pour les districts du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, Mgr Calixte Marquis, pendant son court mandat d'octobre 1889 à décembre 1891. Afin de réaliser son projet, Mgr Marquis rencontre le supérieur de Saint-Sulpice de Montréal, le 22 novembre 1889, qui l'approuve et lui fournit une lettre d'introduction auprès du R.P. Dom Antoine Oger, Prieur Titulaire de Notre-Dame du Lac. Le lendemain, celui-ci le reçoit favorablement et lui présente quelques conditions qui pourraient encourager les Trappistes à entreprendre une fondation au Lac-Saint-Jean : un terrain d'au moins mille arpents de terre arable, plus une réserve forestière, un petit pouvoir d'eau pour actionner les moulins et un octroi de quinze mille dollars pour les frais de défrichement, de construction des bâtisses, etc. Toute fondation nécessite également l'accord et l'appui du Chapitre Général de la Congrégation de Notre-Dame de la Trappe à laquelle appartient le mo-

nastère d'Oka, ceux du Gouvernement et bien entendu des évêques concernés.

## Au confluent des rivières Mistassibi et Mistassini

Dès le mois suivant, Mgr Marquis part à la recherche d'un endroit favorable à cette fondation. Son choix s'arrête sur un terrain situé au confluent des rivières Mistassibi et Mistassini. Il n'y a qu'un inconvénient : le site est occupé depuis 1884 par un squatter nommé François Gaudreault mais qui est disposé à déménager sur la rive gauche de la Mistassibi moyennant cinq cents dollars.

En juin 1890, l'abbé Louis-Joseph Tremblay, premier curé de Saint-Méthode, et Mgr Marquis accompagnent sur les lieux Dom Antoine Oger et le procureur du monastère d'Oka. Ceux-ci trouvent l'endroit convenable et Dom Antoine fait part de ses conditions à l'Honorable Honoré Mercier. Le Premier ministre du Québec promet de remettre aux Trappistes d'Oka la somme de treize mille dollars qu'ils doivent au Gouvernement, s'ils consentent à la fondation, et accepte d'octroyer cinq à six mille acres de terre.

Mais le Chapitre Général de la Congrégation de Notre-Dame de la Trappe n'est pas favorable à de nouvelles fondations tant que les anciennes ne sont pas fermement établies. C'est à peine s'il permet à Dom Antoine de prendre possession des terres du Lac-Saint-Jean. On craint qu'en fondant une nouvelle maison on ne ruine la première, Notre-Dame du Lac, à peine élevée et pas encore érigée en abbaye.

Mgr Marquis n'en demandait pas plus. Le 2 octobre 1890, il sollicite du cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, l'annonce d'une quête spéciale afin d'acheter les droits du squatter Gaudreault et de favoriser l'établissement des Trappistes. Le cardinal envoie une lettre circulaire à son clergé le 20 novembre confirmant trop tôt ce qui n'était encore qu'un projet. Lors de leur visite à Notre-Dame de Bellefontaine, le 8 mars 1891, Mgr Louis-Nazaire Bégin, évêque de Chicoutimi, et l'abbé T.-G. Rouleau devront signer un acte comme quoi la lettre circulaire de l'archevêque n'oblige en rien les Trappistes...

Cependant, le 18 octobre 1890, François Gaudreault cède à Mgr Marquis, pour le compte des Trappistes, tous ses titres, droits de possession et de préemption, et tous ses droits quelconques sur les lots un, deux et trois, du rang Mistassibi, dans le canton Pelletier, avec toutes les bâtisses, maison, moulin, grange, etc., dessus construits. Dom Antoine Oger et l'abbé Louis-Joseph Tremblay signaient comme témoins. Selon l'abbé Tremblay, Mgr Marquis offrit des piastres en or au pauvre squatter qui n'en avait jamais vues et l'acte de transfert fut signé sur une immense souche de pin à la pointe de terre située au confluent des rivières Mistassibi et Mistassini. Le fils de Gaudreault, nommé lui aussi François, avait alors dix-sept ans, et quarante ans plus tard, il relate cet événement de la manière suivante : «Deux Pères Trappistes d'Oka, en compagnie de Mgr Marquis, de Québec, montèrent en canot jusque chez papa pour voir le terrain aux chutes de Mistassini. Ils examinèrent tout, et rendus sur la pointe, là où

est le quai actuel, Mgr Marquis dit à papa: "Je vais vous donner cinq cents piastres pour toutes vos propriétés, moulin compris. Avec ces cinq cents piastres, vous pourrez prendre des terres de l'autre côté de la rivière aux Foins (Mistassibi). Les Pères Trappistes vont venir s'établir ici. Ils feront faire des chemins et de la sorte vous pourrez vivre plus aisément". "C'est correct", répondit papa, "j'accepte". Et aussitôt Mgr Marquis a sorti de sa bourse et a compté à papa cinq cents piastres sur une souche. Puis, après avoir payé, les Pères nous ont dit: "Bonsoir et Bonne Chance!" et ils sont partis».

#### Honoré Mercier souhaitait la venue des Trappistes

L'affaire était loin d'être dans le sac. M. Euloge Ménard, marchand de Roberval, avait une hypothèque sur le terrain depuis l'installation de Gaudreault. Le député Joseph Girard plaida en faveur de Ménard. L'affaire fut portée devant les tribunaux et ne fut réglée définitivement en faveur des Trappistes que le 21 janvier 1896. Ménard était mort déjà.

En novembre 1890, l'abbé Louis-Joseph Tremblay conduit les travaux de construction d'un chemin reliant l'emplacement Gaudreault au confluent des rivières. Le 8 mars 1891, Mgr Bégin et M. l'abbé Rouleau intercèdent auprès de Dom Jean-Marie Chouteau, Abbé de Notre-Dame de Bellefontaine et Père Immédiat de Notre-Dame du Lac pour qu'il appuie la fondation. Le 4 juillet suivant, l'Honorable Honoré Mercier se rend à Bellefontaine et demande au Père Abbé d'établir une colonie de Trappistes au Lac-Saint-Jean.

En août 1891, le Chapitre Général de la Congrégation de Notre-Dame de la Trappe autorise à nouveau Dom Antoine à prendre possession d'un terrain au Lac-Saint-Jean. L'établissement projeté pour l'automne ne se fait pas comme prévu. Les travaux en cours à Oka obligent à remettre l'affaire au printemps. De plus, le 21 décembre 1891, le Gouvernement Mercier est renversé. Mgr Marquis perd son emploi d'agent de la colonisation. En outre, le 21 juin 1892, après avoir rencontré le



*Les premiers Trappistes de Mistassini devant la maison de bois rond que leur céda M. François Gaudreault. De gauche à droite, Dom Antoine Oger, Abbé de N.-D. du Lac, Dom Alban Carpue, supérieur de N.-D. de Mistassini, le Père Bernard Roy, le Père Joachim Bazire et les Frère François-Xavier Legault et Benoît Dufort.*

Source : Des jours et des hommes - 1892-1992, p. 16

nouveau Premier ministre, Charles-Eugène Boucher de Boucherville, Dom Jean-Marie Chouteau se croit privé de l'appui effectif du Gouvernement et considère l'affaire terminée ou au moins remise à des temps plus favorables. La fondation de Mistassini devient pour lui inopportune, imprudente, voire impossible. Dom Jean-Marie consacre désormais ses efforts à Notre-Dame des Prairies, au Manitoba, dont il vient de signer l'acte de fondation, le 10 mai. Cinq religieux sont déjà à Saint-Norbert au début de septembre...

Enfin, même si Dom Antoine demeure disposé à établir une communauté trappiste au Lac-Saint-Jean, on lui reproche de s'être trop aventuré dans cette affaire. Sur l'avis de Dom Jean-Marie Chouteau, il est vertement semoncé par l'ancien Vicaire Général de la Congrégation de Notre-Dame de la Trappe, et au cours du Chapitre Général d'octobre 1892 d'où devait résulter l'union de trois congrégations de la stricte observance qui forment maintenant l'Ordre Cistercien de la Stricte Observance. Notre-Dame de Mistassini est un premier fruit de ce nouvel Ordre.

Mécontent et avec raison, Dom Antoine appelle à l'aide Mgr Bégin, devenu coadjuteur de l'archevêque de Québec, et Mgr Michel-Thomas Labrecque, nouvel évêque de Chicoutimi, leur demandant une pièce sérieuse qui puisse être présentée au nouvel Abbé Général, Dom Sébastien Wyart, lui prouvant qu'il n'a pas agi à la légère, que la fondation projetée au Lac-Saint-Jean n'est pas un projet que l'on puisse mettre au panier sans souci.

Mgr Labrecque s'exécute de telle sorte que le 6 décembre, Dom Antoine écrit de Neuilly-sur-Seine, France, à Mgr Marquis: «Au moment de quitter Paris [...] je tiens à vous annoncer à vous le premier qui avez tant travaillé à la fondation du Lac-Saint-Jean que je suis enfin autorisé par une lettre de notre Général, en date du 3 décembre, à accepter définitivement la fondation [...] Je me permets de vous prier d'annoncer vous-même cette bonne nouvelle à Mgr Labrecque et à Mgr Bégin. Mais je désire beaucoup qu'on n'en parle pas dans le public pour le moment. Je compte plus sur Dieu que sur le bruit fait

par les journalistes pour cette fondation. Je profite de cette lettre pour vous remercier de nouveau [...] ».

De retour à Oka, Dom Antoine découvrira que Dieu l'avait devancé... Comme la rosée qui naît à l'aurore, Notre-Dame de Mistassini perlaît déjà au fond des bois...

### Des moines agriculteurs qui faisaient des merveilles

La pensée de fonder un monastère de Trappistes au Lac-Saint-Jean fut mise au jour, il y a cent ans, par l'Honorable Honoré Mercier, Premier ministre de la province de Québec (1887-1891) à la demande de Mgr Calixte Marquis, agent de la colonisation au Saguenay — Lac-Saint-Jean. Témoins de l'oeuvre de transformation accomplie par les Trappistes dans la propriété mise à leur disposition par les MM. de Saint-Sulpice dans leur seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, les autorités civiles et ecclésiastiques pensaient que ces moines agriculteurs renouvelleraient les mêmes merveilles dans l'immense territoire ouvert à la colonisation au Lac-Saint-Jean. Dans une visite qu'il fit à Notre-Dame de Bellefontaine, maison-mère de Notre-Dame du Lac, le 4 juillet 1891, M. Mercier remerciait le R.P. Dom Jean-Marie Chouteau de tout le bien que cette dernière communauté avait fait au Canada. «Mais», ajouta le ministre, *«laissez-moi vous dire, mon Révérend Père, que ma joie et ma reconnaissance ne seront complètes que lorsque vous aurez étendu votre influence à une autre maison au Lac-Saint-Jean. Nous avons besoin d'une communauté de Trappistes qui enseigne à notre population les bienfaits du travail, de l'économie, le respect des lois, de la justice, de l'autorité, l'amour et la pratique de toutes les vertus qui font les bons citoyens...»*

Le Gouvernement, en effet, offrait aux Trappistes six mille acres de terre, et il avait chargé, en cette même année 1891, M. l'abbé Thomas-Grégoire Rouleau, principal de l'École Normale Laval de Québec, qui accompagnait Mgr Louis-Nazaire Bégin, alors évêque de Chicoutimi, dans son premier voyage *ad limina* de plaider

sa cause auprès des autorités de Bellefontaine. Cette plaidoirie se tenait le 8 mars 1891, à Notre-Dame de Bellefontaine, avant la réunion des congrégations de la stricte observance en un seul Ordre et avant également l'érection de Notre-Dame du Lac en abbaye, le 16 août 1891. De sérieux contretemps allaient retarder la réalisation de ce projet, sans compter la chute du Gouvernement Mercier en décembre 1891 ; mais le zèle principal ne s'en tint pas là. Dans une assemblée considérable de fidèles à la basi-

cisterciennes de la stricte observance, le 11 octobre 1892. Elle était de plus favorablement appuyée par M. Charles-Eugène Boucher de Boucherville, qui avait remplacé M. Mercier, et par M. Louis Beaubien, ministre de l'Agriculture. Dom Antoine Oger expédia une dépêche de Rome à Oka au P. Augustin Blanvillain, Prieur Claustral, lui enjoignant d'envoyer trois religieux se rendre compte des lieux et commencer au besoin les travaux.

Ainsi le 10 novembre 1892, après un pénible voyage, parviennent à Mistas-



*La communauté de Notre-Dame de Mistassini en 1896. On reconnaît, dans la deuxième rangée, Dom Jean de Dieu Grolleau - troisième de la gauche, supérieur de 1895 à 1898 et Dom Antoine Oger - quatrième de la gauche.*

Source : Les guides - 1892-1992, p. 32

lique de Québec, présidée par S.E. le Cardinal Taschereau, M. Rouleau annonça au public le projet d'une future Trappe à Mistassini et en démontra l'importance religieuse et sociale. L'adhésion des fidèles se traduisit immédiatement par une collecte qui monta à cinq cents dollars.

En mai 1892, Mgr Michel-Thomas Labrecque, qui venait de succéder sur le siège de Chicoutimi à Mgr Bégin, transféré à l'archevêché de Québec, continua les instances de son prédécesseur auprès du R.P. Abbé de Bellefontaine et du R.P. Dom Antoine Oger, Abbé de Notre-Dame du Lac, qui devait fournir les pionniers de l'oeuvre tant désirée. L'affaire fut soumise au R.P. Dom Sébastien Wyart, qui venait d'être élu premier Abbé Général des Cisterciens Réformés, au Chapitre qui entérina l'union définitive des congrégations

sini trois moines d'Oka : le P. Louis de Gonzague Émonet, prêtre, le P. Bernard Roy, profès temporaire choriste, et le F. Bruno Demers, convers. Ils viennent inspecter les lieux et non pas fonder. Dom Sébastien Wyart, Abbé Général, ne donnera la permission de fonder que le 3 décembre ; mais le ministre de la Colonisation et l'évêque de Chicoutimi ont déjà fait en sorte que les trois Trappistes doivent rester. Mgr Calixte Marquis en est lui-même surpris : *«J'arrive de New York et je trouve votre lettre du 12 courant. Votre voyage pénible ne me surprend pas, vu la saison avancée et la détermination subite que vous avez prise. C'est une épreuve que je trouve de bon augure. Dieu en tiendra compte».*

Dom Antoine Oger lui-même est stupéfié de constater où en sont rendues les choses : *«Je suis arrivé d'hier au Mo-*

*nastère fort surpris et peiné de n'y pas trouver le cher Frère Bruno. Je vous avoue que toutes vos démarches m'ont, ainsi que le R.P. Abbé de Bellefontaine, fort désagréablement surpris. Vous avez été envoyé provisoirement au Lac-Saint-Jean et vous avez agi comme partant pour une fondation définitive. Je ne m'arrêterai pas à vous détailler tous les inconvénients. Qu'il vous suffise de savoir que j'ai trouvé à Notre-Dame du Lac la situation la plus lamentable dont nous ne nous relèverons peut-être jamais. J'irai probablement dans une quinzaine de jours et je verrai ce qu'il y aura à faire au Lac Saint-Jean. En attendant je vous réitère l'ordre formel de renvoyer immédiatement mon Frère Bruno à moins d'absolue impossibilité»* (Dom Antoine Oger à Louis de Gonzague Émonet, Oka, 22 décembre 1892). Le P. Louis de Gonzague et le F. Bruno Demers rentrent à Oka. Ils partent le 24 décembre. Seul demeure sur place le P. Bernard Roy. Quel Noël il a dû vivre !

### Les hésitations de l'Abbé de Bellefontaine

Dom Jean-Marie Chouteau renchérit : *«Les lettres que je reçois de divers côtés au sujet du Lac-Saint-Jean me donnent l'assurance que le pauvre Père Augustin que nous accusions d'avoir agi avec précipitation et imprudemment n'a fait qu'exécuter vos ordres en envoyant des explorateurs. Ceux-ci peut-être et surtout le Père Louis de Gonzague, dont l'âme est généreuse pour les œuvres de Dieu, a pris son rôle au sérieux. Et surtout M. Beaubien et d'autres ont été très heureux de trouver l'occasion de faire une grande démonstration pour saisir l'opinion publique et lier votre liberté. C'est ce qui a parfaitement réussi selon leurs intentions. Les écrits des journaux, les lettres publiques et particulières pourraient avoir eu le but principal de concourir à vous engager. Après cela M. Beaubien n'avait plus qu'à vous faire larguer. Voilà mon R.P. quel est aujourd'hui mon sentiment. Malheureusement vous n'êtes pas sorti de cette impasse...»* Dom Antoine dut obtempérer car Dom Jean-Marie ajoute : *«Votre communauté y est favorable, au fond ; je n'ai ja-*

*mais cru que vous trouveriez là de l'opposition. Je dirais même que le malheur, permettez-moi cette expression, est qu'il n'y a pas eu d'opposition d'aucune part, de sorte que vous-même désirant cette œuvre qui avait bien son côté séduisant, vous avez été entraîné à la vapeur. Je veux croire que le Bon Dieu, voyant les bonnes intentions de chacun, ne permettra pas que ce soit une cause de ruine ; mais je ne vois pas encore l'issue...»* (Dom Jean-Marie Chouteau à Dom Antoine Oger, Bellefontaine, 28 décembre 1892).

Mgr Labrecque, qui avait déjà publié une lettre pastorale le 21 novembre saluant la fondation d'un monastère trappiste dans son diocèse et invitant ses fidèles à favoriser, dans la mesure de leurs forces, l'établissement et le progrès de ce monastère, considérait la fondation comme définitivement bâclée. L'Abbé d'Oka, en désaccord avec la conclusion de Mgr Labrecque et en dépit d'un manque d'argent et d'une «bonne tête» envoya deux religieux rejoindre le P. Bernard. Le 28 décembre arrive donc le P. Joachim Bazire, prêtre oblat. D'après son *ordo liturgique* personnel, il chante une première messe à Mistassini, le 15 janvier 1893, deuxième dimanche après l'Épiphanie ou fête du Saint-Nom de Jésus. Le 21 janvier 1893, le F. François-Xavier Legault, convers, vient retrouver les PP. Joachim et Bernard. Dom Antoine Oger l'accompagne et lui confie la charge des affaires extérieures ; le P. Joachim, lui, obtient, la charge du spirituel, de la cuisine et de l'hôtellerie ; quant au P. Bernard, il préside les exercices.

Entre-temps Mgr Michel-Thomas Labrecque érige la communauté le 2 février 1893 *«ad gloriam Dei manifestandam salutemque animarum abundantius procurandam»*. Le lende-

main, les députés sont mis au courant d'un projet de loi concernant un certain octroi gratuit de terre aux Trappistes du Lac-Saint-Jean. Le ministre Louis Beaubien affirme avoir reçu au moins cent cinquante demandes d'octrois de terre dans le voisinage de la fondation. Le 7 février, le bill est approuvé en troisième lecture et l'acte de concession est signé le 13 mai.

De plus, le P. Louis de Gonzague Émonet est désigné officiellement supérieur de la fondation le 20 février 1893 ; il revient à Mistassini le 27 du même mois, mais il repart quêter pour le monastère dès le 2 mars. Avant de revenir, il se voyait accorder l'autorisation de quêter dans les paroisses du diocèse de Chicoutimi. En 1894, Mgr Bégin lui donne la même permission pour son archidiocèse. Enfin la fondation est annoncée au premier Chapitre Général de l'Ordre des Cisterciens Réformés de Notre-Dame de la Trappe, tenu à l'abbaye de Sept-Fons, du 12 au 21 septembre 1893.

Le F. Robert Defoy se joint aux fondateurs le 21 mars 1893 et dès le 26 du mois d'avril, avec le F. Bruno Demers, qui est revenu pour la circonstance, on commence l'équarrissage du bois et le déblayage du terrain pour la construction du monastère provisoire. Il sera occupé à partir du 26 novembre suivant. C'était le grain de sénévé, devenu aujourd'hui un arbre centenaire, grâce à la persévérance des moines, et surtout au dévouement, au zèle, à la sagesse administrative du R.P. Dom Pacôme Gaboury qui, envoyé en 1901 de Notre-Dame du Lac, comme simple supérieur, dans des circonstances assez critiques pour l'existence même du monastère, fut élu Prieur Titulaire de cette maison en février 1904. Des lors, la communauté fit de rapides progrès.

## ÉPHÉMÉRIDES

8 septembre 1881 - Fondation de l'abbaye de Notre-Dame-du-Lac. Mgr Charles-Édouard Fabre bénit le monastère en construction sur la colline.